17e ANNEE N° 869 PARAIT LE SAMEDI 2 Novembre 1901

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN PROGRESSISTE

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

M. DELOMBRE ET LE DEFICIT

Un journaliste parisien est allé demander à M. Delombre, ancien président et rapporteur général de la commission du budget, ancien ministre du commerce, son avis sur la crise financière dont souffre le pays.

Nous reproduisons ci-après les principales déclarations de l'honorable député de Barcelonnette dont la compétence en matière budgétaire est universellement reconnue. Quant à ses opinions politiques nous ne pensons pas que personne puisse mettre en doute la foi républicaine de l'homme que récemment encore le Conseil général des Basses-Alpes appelait à l'unamité à l'honneur de la présidence.

Il est difficile de faire avec plus d'autorité et de clairvoyance le procès du gouvernement et la critique de la commission du budget. Mais une commission où siègent des hâbleurs et des songe-creux comme M. Hubbard peut elle aboutir à autre chose qu'au néant ?

C'est, au dire de notre confrère, d'une voix attristée, le front soucieux que M. Delombre lui répond.

» Le budget de 1902, dit M. » Delombre, n'est pas bouclé ; » il n'est pas fait... Une com- » mission du budget n'a pas le « droit de faire ce qu'a fait la » Commission actuelle. Com- » ment ! Elle présente un bud- » get qui se boucle par un dé- » ficit avoué de 45 millions ! » les 45 millions que doi- » vent couvrir les millions » du budget des cultes ! » Avec quoi bouclera-t-on ce » trou de 45 millions ?

» — Avec des bons du Tre- » sor... Avec un emprunt, ob- » jecte le journaliste.

» — Mais c'est de la folie ? ri- » poste M. Delombre. On ne » boucle pas ainsi un budget ; » du reste, je l'ai épluché, le » budget de 1902, il nous ré- » serve **un déficit** non de 45 » millions, comme l'avoue la » commission, mais de **130 mil- » lions.** Et il ne faut pas compter » en 1902 sur les plus values,

« Je le répète, **uue commis- » sion n'a pas le droit de se » présenter devant la Cham- » bre avec un pareil travail.**

« Je constate que la Commis- » sion va se présenter devant » nous les mains vides.

. . . . . .

Passant aux causes de ce deficit, causes qu'il divise en permanentes et en transitoires ; M. Delombre dit à propos des causes permanentes « que nos » ministres auraient pu pré- » voir l'évènement, et ne point » se laisser surprendre. »

Il ajoute : « Après surproduc- » tion industrielle : ralentisse- » ment des affaires ; si nos » ministres avaient prévu cela, » ils n'auraient point tablé dans » leur budget sur les plus va- » lues : ils auraient été pru- » dents dans leurs évaluations » budgétaires ; et le déficit » aurait été moins important, » n'eût peut-être pas existé.

» — Quant aux causes tran- » sitoires ?

» — Ce sont peut-être les » plus graves ; **elles provien- » nent de l'arrivée au pouvoir » du ministère actuel ; nos mi- » nistres ont tout bouleversé » dans ce pays** ; ils ont tout » remis en question à la fois ».

Après avoir fait la critique de la loi sur les boissons et de la loi sur les sucessions, M. Delombre ajoute :

« Quant aux conditions du » travail, tous les arrêtés et dé- » crets récents les ont boulever- » sées ; les industriels qui ont » des frais généraux, voient » ceux-ci s'augmenter chaque » jour grâce à la nouvelle lé- » gislation : que font-ils alors ? » Ils s'effraient, et ne produi- » sent que juste de quoi entre- » tenir leur outillage ; résul- » tat : chômage ; résultat : » production moindre ; tout le » monde s'en ressent... la ré- » percussion est générale ; » tout le pays se ressent d'une » crise qui au début n'affec- » tait que le gros patron ; on » a voulu tellement protéger » l'ouvrier **que tout le système » économique du pays croule...**

» Ajoutez à cela la menace actuelle de grève générale ; cette » **grève que l'on annonce com- » me devant se transformer en » guerre civile** ! on parle des fusils de Montceau comme on » parlait des canons de la » Commune !...

» ....Et c'est à ce gouverne- » ment que nous devons cette » crise si grave.

» ...En admettant que la grè- » ve annoncée n'ait pas l'im- » portance terrible qu'on lui » attribue, le malaise n'en aura » pas moins existé ; et on ne » s'en relèvera pas de si tôt.

» En attendant, le déficit de » 100 millions de cette année » aura son pendant avec le dé- » ficit de 130 millions de l'an » prochain ; il faudra en venir » à un emprunt ; un emprunt ! » quand tout est en l'air avec » les projets du gouvernement, » oui, tout est en l'air, **plus d'un » milliard** est en l'air. .

» Le remède ? Faire le con- » traire de ce qu'on fait en ce » moment : rassurer le travail ; » rassurer l'industrie : on n'em- » pêchera pas la crise de suivre » son cours, mais on n'en atté- » nuera les effets, au lieu de les » accentuer.

» Tandis qu'en ce moment, en » cette période critique, **voici » qu'on songe à grever le pays de » 700 millions d'impôts nou- » veaux**, et pourquoi ? Pour don- » ner dans 45 ans une retraite » ridicule à des ouvriers ! 700 » millions d'impôts ! Notre pays » ne pourra supporter cette « charge...

» Ne sommes-nous donc pas » assez imposés ? Savez-vous » qu'en France....actuellement, » **chaque citoyen travaille pen- » dant 2 mois par an pour l'E- » tat ?...**

» Il faut trancher le mal dans » sa racine, délaisser une poli- » tique mauvaise, revenir aux » traditions républicaines ; les » réformes ne sont possibles » qu'en temps calme ; ce n'est » pas en période de crise qu'on » bouleverse tout un système » d'impôt, toutes les conditions » de travail. Il faut en rayer. Et » alors le pays se relèvera. »...

Renseignements Agricoles

Le *Journal Officiel* publie l'évaluation approximative de la récolte en orge et en avoine pour 1901.

ORGE

Surfaces ensemencées . . .	788.381 h.
Hectolitres.	13.702.609
Quintaux métriques	8.695.412

AVOINE

Surfaces ensemencées . . .	3866.115
Hectolitres	75.273.599.
Quintaux métriques. . . .	34.940.291

La récolte de ces deux céréales a été moins abondante que l'an dernier. Voici, en effet, les chiffres définitifs que donne le statistique officielle pour 1900:

ORGE

Surfaces ensemencées . .	757.193 h.
Hectolitres	14.394.320
Quintaux métriques	9.194.230

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

14

LES SOCIALISTES AU POUVOIR

XI

Nouvelle vie Domestique

— Que les autres s'arrangent comme bon leur semble, ajoutai-je en voyant que ma femme demeurait soucieuse ; nous, ma bonne Louise, nous n'avons pas besoin d'y être obligés par la loi pour nous aimer fidèlement et pour rester ensemble jusqu'à la fin de nos jours.

Ma femme me pressa la main en silence, puis elle s'assit en pleurant. Elle est d'une nature tendre, et je vois avec tristesse qu'elle aura de la peine à s'accoutumer aux bouleversements survenus dans ses habitudes.

Malheureusement, dans notre changement de domicile, nous avons été obligés d'abandonner une partie de ce qui nous restait de mobilier. Notre logement actuel est trop petit pour contenir tout ce que l'on nous avait laissé. Encore sommes-nous fort à l'étroit. Mon ancienne chambre de domestique surtout, dont nous avons fait notre chambre à coucher, est positivement insuffisante et incommode.

Mais dans la traversée de la période de transition, nous devons montrer la patience et la fermeté qui conviennent à des citoyens ayant la foi de leurs convictions.

Les cantines nationales commencent à fonctionner demain matin et après-demain aura lieu m'assure-t-on l'ouverture du nouveau théâtre populaire.

XIII

Cantine Nationale

En vérité nous avons le bonheur de vivre à une époque mémorable, dont on parlera dans la suite des siècles. Ce matin, à la même heure, cinq mille cantines pouvant nourrir chacune mille personnes ont été ouvertes à Paris. C'est une organisation véritablement merveilleuse, pleine de méthode et de simplicité, digne des vertus des anciens Spartiates.

Nous sommes loin du temps où une bourgeoisie sensuelle allait se gorger de nourritures raffinées et dispendieuses au Grand Hôtel ou au Café Riche et s'enivrer de vins capiteux à 10 ou 15 francs la bouteille. Maintenant dans notre société socialisé, on ne peut plus gaspiller pour un seul repas de quoi assurer l'existence de toute une honnête famille pendant un mois. Plus de garçons habillés comme des notaires, en habit noir et en cravate blanche, plus de cartes des mets et des vins reliées aussi richement que de missels, plus de vaisselles d'argent, plus de cristaux, plus de nappes à ramage orgueilleux.

Dans nos cantines sociales, tout est réglementé selon la raison jusque dans les plus petits détails, et nul n'y est favorisé aux dépens des autres. Naturellement, on ne peut manger indifféremment dans toute les cantines car cela jetterait dans le service des perturbations impossibles à prévoir et il y aurait en quelques heures des cantines totalement dégarnies de provisions, alors que d'autre seraient surabondamment fournies. Nos gouvernants sont des hommes d'Eat trop expérimentés pour avoir pas aperçu d'avance et sagement évité cet écueil.

On ne peut manger que dans la cantine où l'on s'est fait inscrire, et pour cette inscription on a le choix entre les cantines du quartier de son domicile et de celui de son travail. Les déjeuners son servis de dix heures à midi et demi ; les diners de cinq à huit heures.

Chacun combine le moment de ses repas conformément à ses heures de loisir, qui dépendent naturellement de son genre d'occupation.

(*A suivre*).

HIPPOLYTE VERLY.

© VILLE DE SISTERON

AVOINE

Surface ensemencée . . 5.941.420 h.
Hectolitress 88.309.920
Quintaux métriques 41.413.450

Comme on le voit par la comparaison des deux tableaux ci-dessus la récolte de l'orge à été très inférieure à celle de l'an dernier : Nous trouvons en effet 691.711 hectolitres de moins bien qu'en 1901 l'orge ait été semée sur 31.738 hectares de plus qu'en 1900.

On a, au contraire, moins semé d'avoine en 1901 qu'en 1900, mais l'écart de 65.305 hectares ne justifie pas la diminution du rendement qui atteint 13.036.329 hectolitres.

MON PROCÈS

Mes lecteurs reconnaîtront que respectueux de la justice, je me suis gardé de faire une allusion au procès en diffamation que j'ai cru devoir intenter au *Républicain des Alpes*. Le rédacteur en chef de cette feuille, M. Hue! Martinet m'a rendu le service de ne pas garder la même réserve. Grâce à lui, tout le monde était informé : d'abord que mon action se terminerait par un acquittement ; puis M. Hue ! Martinet qui réfléchit comme une corneille qui abat des noix, reconnut que son journal serait certainement condamné juste à un franc d'amende. Enfin, lorsque le Tribunal de Forcalquier eût prononcé son jugement, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, il se déclara très satisfait de la sentence. Ces variations successives n'indiquent pas une grande suite dans les idées.

Quant à moi, je me borne à reproduire l'entrefilet du *Petit Marseillais* qui donne la moralité exacte de ce procès. M. Hue ! Martinet avait trouvé singulier que, journaliste, je me fusse adressé à des juges pour apprécier un différend, qui, d'après lui, aurait dû se terminer sur autre terrain.

Son attitude piteuse dans l'affaire personnelle où j'ai tenté d'avoir raison directement de ses insultes m'a prouvé qu'il ne relève que de la correctionnelle ou de l'instrument auquel il doit son nom, je veux dire de ce Martinet avec lequel on châtie les drôles.

J. P.

Forcalquier

Le tribunal de notre ville a rendu son jugement dans le procès intenté par M. Prunière au *Républicain des Alpes*, en raison d'un article paru dans ce journal alors qu'il n'avait pas de rédacteur en chef connu.

Malgré les efforts de M. Hubbard qui, à dire vrai, a prononcé plutôt un discours de réunion publique agitée qu'une véritable plaidoirie et dont le langage violent sans être éloquent a paru déplacé dans l'enceinte de la justice, le *Républicain des Alpes* a été condamné dans la personne de son gérant à 25 fr. de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans ses colonnes et celles du *Sisteron-Jonrnal*.

La condamnation est d'autant plus sévère qu'à l'audience, M. Prunière, par l'organe de Me Combes, son avocat, avait absolument abandonné à l'appréciation du tribunal le chiffre des dommages-intérêts, lequel, dans ces conditions est d'ordinaire fixé à 1 fr.

Prévogant que nous aurons à répondre à tous les instituteurs de l'arrondissement qui soutiennent plus ou moins ouvertement la politique de M. Hubbard (et Dieu sait s'ils sont nombreux, et ils ne paraissent pas précisément pêcher par la tempérance... en fait de lettres tout au moins) nous prenons dès aujourd'hui la précaution de les numéroter par ordre d'exhibition.
— N. D. L. R.

Réponse à un Instituteur

Instituteur n° 2 dans le *Mannequin des Alpes*

Vous signez, *un jeune instituteur* un article où vous parlez à propos de votre inspecteur primaire et de votre clique panachée du Comité Hubbard, de constance et de fermeté républicaines, de désintéressement et de dévouement à la République.

Oui, en vérité, vous êtes jeune, monsieur l'Instituteur..... et naïf.

Au cours de la dernière campagne électorale, au mois de Janvier, un membre du « Comité radico-réactionno-socialiste-fumiste » Hubbard, interpellant en réunion publique à Sisteron, certain candidat, **bien** connu déjà depuis 98, l'accusait « *Coram populo* » **d'être le candidat de la pièce de cent sous**. Dans l'assemblée de 2 ou 300 électeurs personne ne protesta, on rit approbativement et le conférencier s'en fut piteusement la queue entre les jambes comme un chien battu.

Par quel miracle (l'interrupteur évoquera la pièce de cent sous, probablement ; mais vous pourriez, Monsieur le jeune instituteur, qui semblez posséder la science infuse, à moins qu'elle ne soit diffuse on confuse, nous donner, vous, le nom de ce candidat, qui n'est ni M. Tissier, ni M. Thèlène, ni M. Senès le référendaire, ni même M. Hubbard). par quel miracle ce candidat fait-il partie aujourd'hui de ce même « Comité panaché » qui, il y a 6 mois le reniait, et tient-il une place encombrante et bruyante dans la rédaction du « Mannequin des Alpes ».

C'est avoir une ligne politique ça, n'est-pas ?

C'est encore une ligne politique ferme que celle de l'Inspecteur primaire de Sisteron ? Mais pourquoi alors, tant qu'il a cru à son succès, a-t-il léché les bottes du maire de Sisteron ? Pourquoi dans certaines notes et dans certaines conversations publiques *très récentes* certains d'entre vous et vous même peut-être, Monsieur le très jeune instituteur, êtes-vous très sévèrement, très durement appréciés pour vos opinions plus ou moins avancées ? Vous croyez être en communion d'idées avec lui ? Pauvre homme ! mais c'est une girouette tournant à tous les vents dont la seule constance est d'être inconstant ! dont toute l'idée politique réside dans la satisfaction du **moi** égoïste ! vous êtes réellement jeune, bien jeune d'éprouver pour lui la « sympathie la plus vive et l'estime la plus sincère ». Nous vous prouverons, preuves en main, si vous voulez, que lui ne vous aime, ni ne vous estime.

Quant aux opinions personnelles, j'ai dit dans le numéro de samedi dernier de ce journal, ce que je pensais de ces **purs républicains, intègres** socialistes qui marchent pour leur intérêt sur un mot d'ordre de l'instituteur Carnaud, député et grand manitou du personnel enseignant laïque.

Opinions solides probablement que les vôtres, comme celles de ce collègue du canton de la Motte, **éminent orateur** lui aussi, qui peu de temps après s'être affilié à la Loge de St-Auban, assistait comme parrain à des baptêmes religieux et embrassait publiquement un curé sur les deux joues !

Opinions solides comme celles de cet « Arlequin des Alpes » journal qu'on a, paraît-il, voulu acheter et qui n'a pas marché probablement par ce qu'on n'a pas voulu payer ses exigences !

Opinions solides, comme les promesses de votre député fumiste, phraseur... et provisoire qui préconise l'impôt sur le revenu et le combat ; qui, dans les grèves, va plaider la cause des patrons contre les grévistes ; qui clame contre les candidatures d'argent après avoir été l'avocat de Mac-Adaras, alors qu'il est l'homme lige de Reinach et du capitalisme Juif !

Opinions désintéressées aussi comme tous les vôtres, comme vos chefs, le député et ses grands électeurs, anciens cornacs de Mac Adaras, qu'ils ont plumé ; comme le Candidat déjà nommé qui en 1898, essaya, bien inutilement d'ailleurs, de vendre au 2me tour de scrutin ses voix au docteur Robert (et c'est là le secret de cette **fermeté républicaine** qui par l'union de Robert et de Martinet, assura l'échec du **candidat méliniste** Bontoux), comme celui-là qui s'occupe tout d'abord de faire nommer sa fille dans un poste de choix, comme cet autre (votre collègue) qui gagné par la contagion demande une perception ; comme cet hôtelier de Vaumeilh qui veut un bureau de tabac dans une grande ville ; comme ce conseiller municipal du canton de Volonne qui fait nommer son frère secrétaire de la Mairie ; comme ce maire radical-socialiste, qui demande une justice de paix ; comme cet autre maire du canton de Noyers, ancien moine défroqué qui exige un bureau télégraphique uniquement pour augmenter les appointements de son gendre (ignare d'ailleurs de la science télégraphique) . . . . . j'en passe et des meilleurs !

C'est là votre fermeté, votre constance de purs républicains ? Vous parlez de défendre la République. Vous affectez de croire que nous voulons l'attaquer ?

Mais c'est nous qui **coûte que coûte**, allons la défendre cette République que nous aimons et la défendre contre vous et tous ceux qui à votre exemple, veulent en faire leur vache à lait, qui l'exploitent, qui la ruinent en attendant de la vendre ou de la déshonorer.

X.

TRIBUNE LIBRE

Nous recevons la lettre suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU *Sisteron-Journal*

Me trouvant visé dans votre journal, je compte sur votre impartialité pour vouloir bien insérer dans votre plus prochain numéro la réponse suivante :

Dans votre No du 26 octobre vous me qualifiez de « honteux » pour être allé faire une visite au Canal de Ventavon avec notre ami et vaillant député, notre Conseiller Général et M. l'Ingénieur, il n'y a vraiment pas de quoi, c'est une preuve que nous nous intéressons à son achèvement. Notre ami Nicolas, membre de la Chambre de Commerce n'avait pu nous accompagner, sans cela il l'aurait fait volontiers. Honteux ! et de quoi ?

Honteux ! d'être Conseiller Municipal avec la majorité, (*minorité*) mais cela m'honore. Honteux ! d'être marchand de vin, quand on fait ses affaires cela, me flatte. Honteux ! d'être franc-maçon, non, honneur, je m'en fais !

Recevez, Monsieur le directeur. l'assurance de ma considération la plus distinguée

E. Bertrand, marchand de vin, Conseiller Municipal

***

Dimanche dernier nous étions accosté par un guerrier armé de pied en cap, c'était cet excellent Monsieur Bertrand qui n'avait d'ailleurs à notre égard aucune intention hostile.

Après nous avoir fort amicalement tendu la main, il nous a prié de faire remarquer dans notre journal que loin de cacher son titre de franc-maçon, il en tirait gloire et nous a demandé d'insérer une rectification dans ce sens.

Nous lui avons répondu qu'il nous était difficile de nous adresser à nous même une lettre signée de son nom, mais que nous publierions volontiers une note de son cru destinée à faire connaître à tous nos lecteurs que M. Bertrand appartenait de la façon la plus authentique à la Congrégation de St-Auban.

Avant d'écrire cette note M. Bertrand a dû en peser les avantages et les inconvénients ; l'exemple de son ami, M. Nicolas, dont nous voulons bien insérer le nom, l'a sans doute décidé. Il doit espérer, en effet que la franc-maçonnerie sera aussi profitable à sa famille qu'à celle de M. Nicolas. Il est vrai qu'il risque de perdre à jamais tout débouché pour la spécialité de sa maison qui s'appelle « le vin de messe » ; mais que ne ferait on pas pour caser ses enfants ?

Chemin de fer de Sisteron à Prunières

Avant de passer à la discussion de l'ordre du jour, le Conseil général des Bouches-du-Rhône sur la proposition de **MM. Estier** et **Flaissières**, renouvelle son vœu, déjà émis dans la séance du 22 avril 1900, tendant à l'établissement d'une ligne ferrée à voie normale, au moyen d'une compagnie française, entre Saint-Michel-de-Prunières et Sisteron, avec prolongement sur l'Italie par la voie la plus directe et avec embranchement sur Gap.

Remarquons, en passant, que tous les intéressés, à un titre quelconque, à l'exécution de cette ligne, s'en préoccupent bien autrement que frére Hubbard plus soucieux de ses propres intérêts que de ceux des électeurs qu'il représente.

TARTARIN-MARTINET

La vérité sort de la bouche d'un inconscient. C'est M. Hue ! Martinet qui s'est lui-même traité de Tartarin.

« Coups d'épingle ou coups d'épée », j'aime les deux, a-t-il dit. Mais il préfère les coups de gueule, c'est plus bruyant et moins dangereux. Il est trop dreyfusard pour ne pas connaître le maquis de la procédure. C'est derrière un prétendu vice de forme qu'il s'abrite pour me refuser la satisfaction que je lui avais fait réclamer.

Me considérant comme insulté par son article du Samedi 19 Octobre, dès le même jour, j'écrivais à mon ami M Pierre Turcan, industriel à Oraison, pour le prier de me servir de témoin. Le lendemain matin je partais pour Marseille à la rencontre de M. Albert Reynaud à qui j'allais demander le même service. Je ferai remarquer, en passant, que voulant laisser toute politique en dehors de cette affaire, je m'adressais exclusivement à des amis personnels.

Le mercredi 23 Octobre, mes amis, M. P. Turcan et M. A. Reynaud qui avaient eu l'obligeance d'accepter le mandat que je leur avais confié se sont rendus à Manosque au domicile actuel de M. Hue ! Martinet. Ils n'ont trouvé qu'un des imprimeurs du journal, lequel, de bonne foi, je veux bien le croire, leur a proposé de signer la promesse de cesser toute polémique personnelle entre les deux journaux, tant que dureraient les pourparlers commencés, promesse que le *Sisteron-Journal* a rigoureusement tenue.

Pour les besoins de sa mauvaise cause, M. Hue ! Martinet a prétendu qu'on voulait lui imposer l'obligation d'interrompre toute polémique politique ; de plus, certainement désireux de faire une diversion, dans le numéro du 26 Octobre du *Républicain des Alpes*, M. Hue ! Martinet non content de m'attaquer, entamait contre mes témoins que leur qualité devait lui rendre intangibles, une polémique des plus violentes. J'avais le droit absolu de rompre toute négociation après cet article. Je me suis refusé à en user. Je voulais en effet acculer M. Hue ! Martinet.

Entre temps, l'un de mes témoins, M. Pierre Turcan, avait le malheur de se fouler le pied, il me prévenait immédiatement ainsi que son collègue, M. A. Reynaud et demandait, en raison de cet accident, aux représentants M. Martinet de renvoyer à mardi, puis à mercredi, l'entrevue nécessaire.

Ces Messieurs qui avaient consenti à accepter la date du mardi 29 n'ont pas voulu accorder un délai supplémentaire de 24 heures. Je me permets de leur faire remarquer que les distances qui séparent Sisteron et Oraison de Manosque auraient pu les rendre moins intransigeants.

MM. P. Turcan et A. Reynaud n'en sont pas moins allés le 30 Octobre à Manosque, où, en l'absence de M. Desfarges, M. Guillheaume leur a, très courtoisement d'ailleurs, déclaré qu'ils avaient résilié leur mandat.

Aussitôt MM. Turcan et Reynaud se sont adressés à M. Hue ! Martinet. Comme leur lettre le constate, ils ont pris la pleine et entière responsabilité du retard reproché par les mandataires de mon adversaire et ils ont prouvé que ce retard n'était pas imputable à leur volonté.

Mais trop heureux de s'en tirer à si bon compte M. Hue ! Martinet, comme dit l'autre, n'a rien voulu savoir. Obstinément il est resté sourd aux raisons qui lui ont été alléguées..

Une proposition malhonnête

Pardon, il a proposé a mes témoins de conclure avec moi le petit pacte suivant : « A l'avenir nous cesserions entre nous deux toute attaque personnelle ». — Vous voyez son courage,

Je n'ai pas besoin d'ajouter que je n'ai donné aucune suite à ces avances.

Il a suffi de faire voir à M. Hue ! Martinet, non pas le bout d'une épée, mais simplement un doigt de gant, pour qu'immédiatement il s'empresse de décamper.

J'entends garder par devers lui ma pleine et entière liberté, lui réclamer, si j'estime le devoir faire, les réparations nécessaires et, s'il me les refuse, lui administrer la correction manuelle qu'il aura méritée.

J. P.

Procès-verbal de Carence

A la suite de leurs démarches infructueuses pour amener M. Martinet soit à une rétractation, soit à une réparation de ses offenses, MM. P. Turcan et A. Reynaud ont adressé à M. Prunière la lettre suivante :

© VILLE DE SISTERON

Oraison le 30 octobre 1901

Mon cher ami

Nous avons l'honneur de vous annoncer que notre mandat est terminé.

Nous avons rencontré aujourd'hui 30 octobre à Manosque, M. Guillheaume qui nous a prévenus de l'absence de M. Desfarges ; il nous a prévenus en même temps que lui et M. Desfarges avaient résilié le mandat que leur avait confié M. Martinet.

Nous nous sommes aussitôt rendus auprès de M. Martinet ; nous lui avons demandé de nous mettre en relation avec de nouveaux témoins. Il s'y est formellement refusé sous prétexte que cette affaire avait souffert trop de retards.

Nous vous déclarons, mon cher ami, que nous prenons l'entière responsabilité des retards derrière lesquels s'abrite M. Martinet pour vous refuser la satisfaction que vous lui réclamez.

Nous estimons toutefois qu'un coup d'épée peut aussi bien s'échanger 24 heures plus tard que 24 heures plus tôt. Nous supposions que MM. Desfarges et Guillheaume partageraient la même manière de voir, car ces messieurs connaissaient parfaitement les raisons de notre retard et savaient qu'elles n'étaient imputables ni à votre volonté ni à la nôtre,

Agréez, mon cher ami, l'assurance de nos sentiments les plus sympathiques.

P Turcan, A. Reynaud,
Industriel à Oraison Commt à Sisteron

A la réception de cette lettre, M. Prunière a remercié ses témoins.

Sisteron le 31 octobre 1901

Mes chers amis

Je ne vous dirai pas que votre lettre m'ait étonné. Je m'attendais à cette honteuse reculade.

L'homme qui s'était, à l'égard de témoins constitués, comporté comme un goujat, ne pouvait envers un adversaire se comporter que comme un lâche.

Je vous prie de m'excuser de vous avoir mis dans la pénible obligation d'entrer en relation avec ce polisson.

Bien cordialement vôtre et grand merci.

Jean PRUNIÈRE
ANCIEN SOUS-PRÉFET, PUBLICISTE

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Nomination. — Nous apprenons avec plaisir que M. Alexandre Suquet, receveur de l'Enregistrement à Manzat (Puy-de-Dôme), vient d'être nommé contrôleur de l'Enregistrement à Lyon Nos plus sincères félicitations.

La Main dans le sac. — A voir le titre dans le *Manequain des Alpes* de samedi dernier, nous avons cru tout d'abord que nous trouverions détaillées l'histoire du sieur **Joly, l'ami de l'Eminent** (saluez !) Martinet ou l'aventure de **ce bon fonctionnaire** M. J... **militant radical fumiste** qui fut effectivement surpris, il y a un an, **la main dans le sac d'un chevalier de la Balotte ».**

Depuis, après plusieurs anicroches dans une ville du Vaucluse, où il était allé en quittant Sisteron, il a été arrêté à Aix-les-Bains, pour un détournement de 12000 francs

Vous connaissez le refrain :

C'est par un sou que l'on commence...

Ces pauvres **chevaliers de la Ballotte,** voilà qui explique l'animosité du « Comité panaché Hubbard » contre eux !

Songez-y ! avoir pris un de ses affiliés en flagrant délit de **vol** et **la main dans le sac** d'··.

AUGUSTE

Les Omergues

Par décision de M. le sous secretaire d'Etat des postes et des télégraphes du 18 octobre 1901, est autorisée la création d'un bureau télégraphique aux Omergues (Basses-Alpes):

Le Caire

Postes et télégraphes. — M. Martel facteur auxiliaire à Volonne est nommé facteur rural au Caire.

Turriers

On lit dans le Petit Marseillais

La foire de la Toussaint se tiendra cette année, samedi prochain 2 novembre. Les places au champ de foire seront gratuites. Nous désirerions de tout cœur que la municipalité put distribuer quelques primes. Eu tout cas nous espérons que les habitants de Turriers et des localités voisines voudront bien mettre en foire leur stock de bestiaux et autres marchandises.

Noyers-sur-Jabron

Du *Petit Marseillais.*

Nous tenons a rectifier le compte rendu de la conférence donnée à Noyer par M. Hubbard. Renseignements pris, les électeurs présents au banquet étaient au nombre de **seize ; il y a 250 électeurs dans Noyers** ; et à la conférence qui suivit une quarantaine.

Nous laissons les électeurs juger par là du succès de cette réunion dont l'importance avait été considèrablement grossie

Venterol

Favorisée par un beau soleil, la fête de Venterol avait attiré dimanche dernier une nombreuse affluence dans ce coquet et pittoresque village. De toutes les communes on était accouru, aussi bien de Taillard et de Remollon dans les Hautes-Alpes que de Piègut, d'Urtis et du Curbans. Chacun était venu pour savourer la traditionnelle et succulente grive au genièvre qu'on ne trouve nulle part ailleurs aussi bonne qu'à Venterol

Retenus par la cordialité de l'accueil et l'éclat de la fête, les visiteurs ont en grande majorité terminé leur soirée dans la commune. Quand aux jeux, ils donné lieu à un concours des plus intéressants.

La Motte-du-Caire

Foire. — Notre foire de lundi 28 octobre a été favorisée par un temps splendide ; aussi l'affluence y était-elle nombreuse, mais on regrette que les communications avec Bayons soient coupées, cela nous a certainement porté préjudice.

Il serait temps que l'administration cessant de parler politique, s'occupât un peu plus de son travail. Car pourquoi en somme les payons-nous ?

SISTERON

Election Cantonale. — L'élection au conseil d'arrondissement de Laragne, s'est terminée le 27 octobre par la victoire de notre ami, le sympathique M. Laurent Aguillon maire d'Upaix républicain, élu par 419 voix contre 364 à M. André, maire de Ventavon, Candidat Radical-Socialiste.

Mariage. — Mardi matin a eu lieu le mariage de la charmante fille de M. Laurent, le sympathique facteur, avec M. Paret, de Marseille. Les témoins du Marié étaient MM. Nevière, de Valensole, et Colombon, de Sisteron ; ceux de la mariée M. Gassend, de Sisteron, et Mlle Nury, institutrice à Feaissal. Nous adressons nos félicitations et nos vœux aux jeunes époux.

Canal de St Tropez. — Au 2me tour de scrutin qui a eu lieu le dimanche 27 octobre, les deux syndics et les membres du bureau sortants ont été réélus à l'unanimité.

P.-L.-M. — Stations hivernales. — *Billets d'aller et retour de famille valables 33 jours.* — Il est délivré du 15 ocbtobre au 15 mai, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M.. sous condition d'effectuer un parcours simple minimun de 150 kilomètres, aux familles d'au moins 4 personnes voyageant ensembe, des billets d'aller et retour collectifs de 1re 2me et 3me classes pour les stations hivernales suivantes : Hyères et toutes les gares situées entre St. Raphaël-Valescure, Grasse, Nice, et Menton inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de 6 billets simples ordinaires (pour les 3 premières personnes) le prix d'un billet-simple pour la 4e personne, la moitié de ce prix pour la 5e et chacune des suivantes — Arrêts facultatifs.

Les demandes de ces billets doivent être faites 4 jours au moins à l'avance à la gare de départ.

Parfuméausavon du Congo superfi
Elise me charma : je l'épouse demain

LIBRAIRIE-PAPETERIE-RELIURE
Ancienne maison Peyron
Vollaire Successeur
28 rue droite 28
à côté de M. Turcan, ferblantier

M. VOLLAIRE à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient de transférer pour cause d'agrandissement, son magasin situé traverse de la Place 10 au No 28, rue droite, et comme par le passé il fera tout son possible pour leur être agréable.

BELLE LAINE
pour matelas
à **2** fr. 30 le kilo
chez E. RAVOUX
Toiles et Nouveautés
Grand'Place, Sisteron

SANG APPAUVRI.
L'enfant souffrait d'éruptions de boutons, elle était très faible.

Les maladies du sang chez les enfants cèdent promptement au traitement qu'emploient bien des médecins et que mentionne la lettre suivante :

Grenoble le 7 décembre 1900

Messieurs, Ma fille Elise âgée de 5 ans 1/2, avait souvent mal auxyeux son corps était tout couvert de petits boutons : elle souffrait atrocement. Ses nuits étaient agitées, sans sommeil, elle n'avait plus d'apé-

Pauline GRAILLON

tit. Sa faiblesse m'inquiétait beaucoup et je ne savais que lui donner pour la soulager quand, lui ayant enfin fait prendre de l'Emulsion Scott, elle se trouva mieux dès les premiers jours. Enchanté d'avoir trouvé le vrai remède, je lui coutinuai et si heureux de vous dire que, grâce à votre délicieuse Emulsion Scott, ma fillette maintenant va très bien, mange avec appétit et dort parfaitement tranquille, les boutons et mauvaises humeurs ayant disparu, H. Graillon, 10 rue d'Alembert.

L'Emulsion Scott a une action directe sur les germes de la maladie et, exerçant sur eux son influence pour les chasser de l'organisme, elle laisse un sang riche et pur, dans l'engorgement des glandes et toutes affections scrofuleuses, l'Emulsion Scott est le plus puissant de tous les remèdes, elle effectue une guérison là ou tous les autres traitements ont échoué. Il est toujours sage d'examiner le flacon lorsqu'on achète l'Emulsion Scott et de s'assurer qu'il porte bien notre marque de fabrique de l'homme tenant un gros poisson sur son épaule. Cette marque de fabrique distingue la véritable préparation de toutes contrefaçons et inférieures substitutions.

L'Emulsion Scott se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Un échantillon d'essai, fac-simile de nos flacons sera envoyé franco contre 0 fr. 75 de timbres adressés à MM. Delouche e Cie, 2, place Vendôme, Paris.

500.000 FRANC A GAGNERS

Nous ne croyons pas sans intérêt d'informer nos lecteurs qu'une importante Société décidé de distraire de son budget de réclame une somme de 500.000 francs, destinée à constituer des prix de 20, 50, 100, 1000 frs. etc., et en vue de récompenser ceux des consommateurs de son produit qu voudront bien lui prêter leur concours.

Ces nombreux pris sont destinés aux personnes qui apporteront leur collaboration à cette société sous toutes les formes possibles, et qui lui feront connaître, avec les moyens de les reprimer, les fraudes de toute nature dont son produit est l'objet.

Des prix sont aussi destinés aux meilleurs auteurs de pièces en vers, poésies de toutes sortes, de morceaux de chant de musique etc., vantant les merites de ce produit.

Une Notice explicative donnant les emples détails sur la manière de concourir à un des prix ci-dessus, est adressé franco à toute personne qui en fera la demande par lettre à la Société du St-RAPHAEL QUINQUINA 18, Avenue Parmentier, à Paris.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

L'ART de GUÉRIR
par
LE DERMOTHÉRAPISME
Electro-Végétal

Tel est le titre de l'ouvrage qui vient d'être publié sur l'admirable découverte de l'Académie Dermothérapique.

L'étude de chaque groupe de maladies, appuyée de faits de guérison d'une rigoureuse exactitude, atteste la puissance curative du Dermothérapisme qui dispense de l'usage des drogues empoisonnées.

Cette importante brochure est envoyée gratuitement par le Directeur de l'Académie Dermothérapique, 46, Rue de Clichy, à Paris, à toutes les personnes qui lui en font la demande; elle est *indispensable à tous ceux qui souffrent et qui veulent guérir*, quelle que soit la nature de la maladie.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
Le Seul Véritable Alcool de Menthe
Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS.
SOUVERAIN contre la GRIPPE et les REFROIDISSEMENTS.
Se prend à la dose de quelques gouttes, dans un verre d'eau sucrée très chaude dans une tasse de tisane ou de lait chaud.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

Mal. du Foie de Matrice Fre blanches — Etablissement Thermal DE BONJONEAU — Scrofule Glandes Tumeurs
Près *Montélimar* (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour. 1 bouteille par jour contre l'Obésité, surtout celle du ventre. — Ecrire au Gérant pour caisse de 60 bouteilles (22 fr.) prise à la Gare de Montélimar

Le Gèran L. QUEREL

Sisteron — Imprimerie TURIN

© VILLE DE SISTERON

MAISON FONDÉE EN 1850

Droguerie — Herboristerie

RODUITS CHIMIQUES POUR LES ARTS ET L'INDUSTRIE

AUG. TURIN

Place de l'Horloge, **SISTERON** (Basses-Alpes)

SPÉCIALTÉ DE PEINTURES PRÉPARÉES

DÉPOT DU CRISTALOL

PEINTURES LYONNAISES

EMAILLANTES ET INALTÉRABLES

VERNIS ET PINCEAUX

VERNIS MARSEILLAIS pour les CARREAUX

RHUM, COGNAC, LIQUEURS

ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE

MASTIC POUR GREFFER A FROID

PEAUX DE CHAMOIS

THÉ DE CHINE — RACAHOUT -- CHOCOLATS

Huiles spéciales pour Machines à Coudre et Cycles

Parfumerie Hygiènique aux Fleurs des Alpes

---

l'Art de gagner de l'Argent à la Bourse Envoi gratis, GAILLARD, 5, rue Feydeau, PARIS

GRANDENTREPOT de BLÉS

ENGRAIS CHIMIQUES ANIMALISÉS

de tout dosage (*garantis sur anaysle*

ANT. REYNIER

Rue Mercerie, SIST RON et GRANDE SAINTE-ANNE

Pour renseignements s'adresser à M. L. PEYROTHE, bijoutier, Rue Mercerie, Sisteron.

HOTEL D'EUROPE

MARSEILLE, Rue des Récollettes (près le Cours Belzunce)

M. FOURNIER, bas-alpin, à l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de faire remettre son Hôtel *à* neuf *et que ses chambres confortables sont toujours à des prix très modérés.*

LA M DE NATIONALE

F aissa le samedi

TROIS GES DE AVURES EN COULEURS

est le journal des donnant GRATUITEMENT ch e semaine :

UN PA RON DÉCOUPÉ

andeur naturelle

mensuellement :

UNE AVURE EN COULEURS

rs texte sur papier de luxe.

EN ENTE PARTOUT 10 cent. le numéro

SISTERON-JOURNAL

EST EN VENTE

MARSEILLE chez Madame GRA. Cours Belzunce.

à AIX chez M. César MARTINET Cours Mirabeau

à TOULON, Chez Mme ROLLAND KIOSQUE N2 ; BOULEVARD DE STRASBOURG

A CÉDER D'OCCASION

DICTIONNAIRE TROUSSET

volumes en bon état, très jolie reliure

S'adresser au bureau du Journal

Exposition Universelle Paris 1900. Hors Concours. Membre du Jury

ALAMBICS DEROY

Conformes à la nouvelle loi

pour Bouilleurs de Cru

(Guide Pratique du Bouilleur et Tarifs gratis.)

DEROY FILS AINÉ

71 à 77, r. du Théâtre, PARIS

ENVOI FRANCO DU TEXTE DE LA LOI

En écrivant signaler ce journal.

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

LES

CAPSULINES BOBEAU

Au Fer et à la Quassine

Guérissent très rapidement l'Anémie, la Chlorose, les pâles couleurs, la faiblesse du sang. Elles excitent l'appétit, activent la digestion et guérissent la plupart des Maladies chroniques de l'estomac.

En vente dans toute bonne pharmacie à 2 fr. le flacon

Ou chez l'inventeur BOBEAU, pharmacien, à LANGEAIS (Indre-et-Loire)

QUI EXPÉDIE FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 2 FR.

LA DISTILLATION

A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

Avec l'instruction, le bien-être général pénètre chaque jour davantage partout. Un vulgarisateur, bien connu par ses publications utiles dans l'un des journaux les plus répandus, M. VALYN, collaborateur du *Petit Journal*, a compris tous les avantages de la distillation domestique comme moyen d'accroissement et de bien-être général. Pour rendre son idée pratique, il a imaginé et fait construire par M. BROQUET, de Paris, DONT LES POMPES POUR LES VINS, SPIRITUEUX et tous autres usages, sont si universellement appréciées un alambic portatif, qui par son peu de volume et son prix modéré doit pénétrer partout, particulièrement dans l'intérieur des familles. Il est incontestable qu'il se perd dans la plupart des maisons bien des substances qui pourraient être soumises à la distillation. Par l'usage de l'*Alambic Valyn*, rien ne se perd dans une exploitation bien dirigée: fabrication directe d'alcool pour tous les besoins domestiques, utilisation de toutes les substances végétales : fleurs, fruits, marc de raisins et de pommes, liquides fermentés, grains avariés, eaux distillées, etc., etc., dont les résidus azotés sont encore par surcroît un des éléments de la nourriture du bétail. Sa supériorité, outre la perfection de sa construction et son extrême bon marché, tient aux dispositions des éléments qui le constituent. Par son incontestable utilité, l'*Alambic Valyn* rend de grands services à l'économie domestique, ce qui explique la vogue dont il est l'objet. Demander à M. BROQUET, 121, rue Oberkampf Paris, l'envoi *franco* du prospectus détaillé.

Pilules Purgatives

H. BOSREDON d'ORLÉANS

Beaucoup de personnes ont retrouvé ou conservé leur santé par l'usage de ces Pilules purgatives végétales, rafraîchissantes, depuis longtemps connues. Elles purgent sans interrompre les occupations, dissipent la Constipation, les maux de tête (migraines) les embarras de l'estomac (étourdissements, manque d'appétit), du foie et des intestins ; elles peuvent être à la fois un purgatif complet ou un simple laxatif, et chassent l'excès de bile et des glaires. Très faciles à prendre, elles sont certainement les plus efficaces.

Evitez les Contrefaçons.

Le nom H. BOSREDON gravé sur chaque Pilule.

PRIX : BOITE, 3 50 ; 1/2 BOITE, 2f.

Envoi franco contre mandat ou timb.-poste adressés au Dépôt général Codex 609 m.

GIGON, Pharmacien, 7, rue Coq Héron, PARIS (ci-devant 25, rue Coquillière)

SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES

Et à Orléans : H. Bosredon, dépositaire unique.

Demandez

ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE

le plus parfumé

DÉPOT : Droguerie TURIN, place de l'Horloge

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU PERFECTION pour FAMILLES et ATELIERS

DAVIS

Adr. Commandes M. ELIAS HOWE (Fondée en 1863) 101, r. Quincampoix, Paris. L. ANDRÉ & Cie

---

FORTUNE ! FORTUNE !! PAR LE

Système Américain

le seul qui permette de réaliser en quelques jours, presque sans risque, avec un petit capital, de très gros bénéfices. On peut, avec 250 fr., gagner toutes les semaines de 500 à 1.500 fr.

Bénéfices payés tous les 10 jours.

Demander *notice* à MM. BAHIER et Cie, banquiers, 9, *Rue des Filles Saint-Thomas, 9*, près la Bourse, PARIS.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON